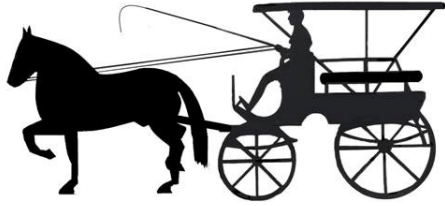


Consultez notre site : www.caleche-isere.com

Bulletin de réservation



Tarif de la prestation

euros TTC

Transport compris

À retourner à

Les Attelages de la Bièvre
170 chemin de Condelle
38260 Saint Hilaire de la Côte
Tel 04 74 54 70 42 / 06 10 71 37 84
E-mail : bievre.attelages@free.fr

Prestation en attelage

Entreprise agricole SIRET : n ° 489 998 906 00015

Nom :	Adresse complète
N° de téléphone	E-Mail :
Type de prestation :	
Date de la prestation :	Lieu de la prestation :
Horaires souhaités :	

Description détaillée de la prestation demandée :

Conditions générales

- 1 - les inscriptions sont définitives à votre premier versement de 200 euros (*sauf pour les règlements par mandat administratifs*)
- 2 - l'annulation d'une promenade ou d'une prestation, quelle qu'en soit la cause, est soumise aux conditions suivantes :
signalée plus de 30 jours avant la sortie, le 1er versement sera reversé
signalée moins de 30 jours avant la sortie, l'intégralité du 1er versement sera retenue.
- 3 - indisponibilité : Si, à la suite d'une impossibilité (voiture défectueuse, cheval blessé ...), l'entreprise ne pouvait assurer la prestation ou la promenade, elle effectuerait le remboursement de la totalité des sommes versées, l'usager s'engageant à ne demander aucune suite.
- 4 - Notre assurance prend en compte les dommages survenus aux tiers, à la voiture d'attelage et au cheval. Toutefois, **en cas de faute grave sur le cheval ou la voiture de la part d'un usager, la responsabilité de ce dernier sera recherchée. Sont notamment interdits, en présence des chevaux : les feux d'artifice , les pétards, les dérapages et les bruits intempestifs de véhicules à moteur... ou tout autre élément pouvant nuire au bon déroulement de la prestation..** Pour vos dommages personnels, en particulier les accidents corporels, c'est votre assurance qui joue en premier lieu (sécurité sociale, complémentaire, responsabilité civile), notre assurance n'intervenant que pour compléter la votre dans le cadre de notre contrat.
- 5— Droit à l'Image : conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise l'entreprise les attelages de la Bièvre .à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la prestation effectuée.

Date : Signature du client : Signature du prestataire :